

VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

MAI 2024



CHÂTEAU ET CHAPELLE DE GROLÉE

JOYAUX DU PATRIMOINE DE VIRIVILLE

RETOUR EN IMAGES



13 janvier

En présence de nombreux élus locaux et de son Conseil municipal, madame le Maire a dressé le bilan de l'année 2023 avant de présenter ses vœux et les projets pour 2024.



13 janvier

Les Conscrits ont proposé la vente de boudins à emporter sur la place des Buttes pour leur première manifestation de l'année.



17 février

175 m de haies ont été replantés route de Chatenay, grâce à la fédération de chasse de l'Isère et au département dans le cadre de l'opération "Un arbre, un habitant".



19 mars

Organisé par la bibliothèque, Marie Clou a enchanté son public avec un spectacle loufoque et chanté.



5 avril

Les élèves de la Pérouse ont participé au Festival cinéma nature environnement dans la salle du Pont neuf, dans le cadre de sa tournée en Isère.



21 avril

Après la soirée Contes du Dauphiné du 2 mars, la chapelle de Grolée a connu un grand succès pour le concert du Trio Nóta.

sommaire

TRAVAUX

4

- Rénovation de la mairie/déménagement de la Poste
- Résidence seniors : la chantier a démarré
- Réseau d'eau potable nord-est
- Enfouissement des réseaux
- Travaux route de Marcilloles
- Air de jeux à l'école maternelle

VIE LOCALE

5-8

- Commémoration des 80 ans de la Libération
- Viri trail 2024
- Fresque à la ludothèque
- Du côté de l'école
- 222^e fête de Jeanne Sappey
- PanneauPocket
- Les comptes 2023
- Le budget 2024

DOSSIER

9-11

- Château et chapelle de Grolée

ENVIRONNEMENT

12

- Arrêtons de brûler
- Signale ton frelon
- Gestion des déchets : simplification du tri

CULTURE & LOISIRS

13

- Les journées du patrimoine
- Concert à la chapelle de Grolée
- MC2 : présentation de la saison 2024/2025

VIE ASSOCIATIVE

14-15

- Kafékifé
- Formafoot
- ADMR
- ACCA
- AMAP

AGENDA / VIE PRATIQUE

16

mot du maire



Françoise Sempé

Chères Virivilloises , chers Virivillois,

Les beaux jours s'annoncent et notre commune commence à préparer toutes ces manifestations qui font l'âme de notre village : la fête de la musique, la Jeanne Sappey, la foire aux livres, les puciers divers et variés mais aussi tous les concerts donnés à la chapelle de Grolée qui font notre joie.

Si nous voulons que notre village continue de vivre et que nos commerces se développent, nous devons apporter des services de qualité : ce doit être au niveau scolaire, médical, social, culturel, logement, voirie, mobilité et transition énergétique... pour cela, il nous faut un budget cohérent et adapté.

Le budget 2024 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 11 avril dernier. Compte tenu du contexte économique, nous avons décidé d'une très faible augmentation de notre taxe foncière sur le bâti qui passera de 36,60% à 36,96%. C'est une augmentation que nous avons voulue raisonnable sachant que les bases, elles mêmes établies par l'État, ont augmenté de 3,9%. Les comptes de l'année 2023 et le budget 2024 sont développés dans les pages qui suivent. Vous verrez que nous avons privilégié l'investissement pour améliorer et enrichir notre patrimoine et apporter de l'attractivité à notre population qui continue d'augmenter.

Comme vous avez pu le constater, le chantier de notre résidence seniors a débuté courant du mois d'avril. Si tout continue à avancer selon le calendrier établi, nous pourrons envisager la fin des travaux vers l'été 2025.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été. Sortez, profitez de la période estivale pour vous retrouver... Ce sera toujours un grand plaisir pour moi de vous rencontrer lors de nos festivités !

Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15
www.viriville.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Françoise Sempé

RÉDACTION : commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : mairie, associations, Adobe Stock, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : www.thierry-lemaitre.com

IMPRESSION : Prim® by RoChat

Imprimé avec encre PUR® d'origine 100% naturelle

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





RÉNOVATION DE LA MAIRIE ET DÉMÉNAGEMENT DE LA POSTE

Les travaux d'aménagement des locaux de la mairie doivent commencer à la fin du mois de mai 2024 pour une durée prévisionnelle de huit mois. Il s'agit d'une restructuration complète du rez-de-chaussée. Les bureaux administratifs, les salles de réunion et l'amélioration de l'espace d'accueil seront rénovés et rendus plus accessibles. L'isolation par l'intérieur, l'installation d'une chaufferie à débit réfrigérant variable (système comparable à une pompe à chaleur) ainsi que la

pose d'une VMC double flux amélioreront les performances thermiques du bâtiment ancien. Pendant la phase de travaux, le public sera accueilli dans la salle des mariages. La signalétique extérieure sera modifiée en conséquence. La nouvelle agence postale communale ouvrira fin juin dans les locaux de plain-pied, 5 rue de la Poste. Les horaires sont inchangés. Il convient de noter aussi que les associations La Joie de Vivre et Kafékifé déménagent au 270 rue de la Guillotière, dans l'usine réhabilitée.

RÉSIDENCE SENIOR : LE CHANTIER A DÉMARRÉ



Les premiers coups de pelle ont été donnés le 27 avril pour la construction d'une résidence seniors intergénérationnelle et d'une salle communale. L'opération sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, tant pour les locaux que les cheminements ainsi qu'aux dernières normes énergétiques. Le projet s'inscrit dans une démarche communale visant à créer un lieu de vie pour les seniors à proximité et en liaison directe avec le cœur du village et les équipements à destination des plus jeunes, tels que l'école ou la crèche. Cette opération menée par Habitat Dauphinois prévoit la construction de 24 logements sociaux du T2 au T3 répartis sur 11 bâtiments ainsi qu'une salle communale de 93 m².



RÉSEAU D'EAU POTABLE NORD-EST

1,48 km, c'est la longueur des conduites qui ont été changées sur les chemins de la Bourgeat, du Brin d'Amour (parties aval), du Nivollon et des Contamines. Ces travaux de renouvellement des canalisations ont été entrepris depuis octobre 2023 par l'entreprise GMTP sous commande de Bièvre Isère. Une réfection des revêtements est prévue en enrobé et en bi-couche.

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

Menés par Territoire Energie 38, en partenariat avec la commune, les travaux d'enfouissement dans les rues étroites du centre-bourg ont été réceptionnés à la mi-mars. Outre l'aspect esthétique non négligeable, ces lignes électriques et téléphoniques, maintenant souterraines, ont pour avantage de ne pas être à la merci des intempéries.

NOUVEL AMÉNAGEMENT EN ARRIVANT DE MARCILLOLES

Dans le but de sécuriser l'entrée du bourg et d'aménager l'accès à la déchèterie, la route de Marcilloles doit entrer en travaux le 27 mai pour une durée prévisionnelle de quatre semaines. Deux ouvrages pour réduire la vitesse, de type "vague" et plateau surélevé, seront mis en place afin de sécuriser les piétons et les enfants à proximité de l'arrêt de bus, notamment. Ces travaux sont effectués en étroite collaboration avec Bièvre Isère, le Département et la Région.

AIRE DE JEUX

La commune a réaménagé l'aire de jeux devant l'école maternelle. Ces différentes structures pour les enfants de 18 mois à 7 ans permettront aux parents et assistantes maternelles de venir jouer avec les enfants pendant la journée et aux horaires de sortie de l'école se trouvant à proximité.



COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

Pour célébrer le 80^e anniversaire de la libération de la France, l'association des Résistants du Secteur 3, Armée Secrète de l'Isère et des Chambarand, organise, le 30 juin un grand rassemblement devant leur monument, place du Docteur Mariotte, à l'orée du camp militaire. Réunion à 10h30 pour la mise en place (militaires, porte-drapeaux). La cérémonie sera dirigée à 11h par le capitaine Collin, commandant du camp militaire. Après la cérémonie, un apéritif sera servi à proximité du monument.

Venez nombreux afin d'honorer ces hommes et femmes qui se sont engagés dans la voie de la Résistance et du combat. Soixante-sept des leurs ont payé de leur vie cet engagement et leurs noms, gravés dans la pierre, nous imposent un souvenir ému.

Fresque à la Ludothèque

LES PETITS DELAUNAY DE VIRIVILLE

La classe de CE2/CM1 a commencé une fresque de 3x2 mètres pour apporter un peu de couleur dans la cour de la ludothèque. L'artiste choisi comme source d'inspiration est Robert Delaunay et la star de la composition, l'église du village. Avec son clocher très tendance et sa façade en pierres blanches, elle est irrésistible.

Comme Robert Delaunay aimait représenter la Tour Eiffel sous tous les angles et toutes les couleurs, les élèves ont dessiné l'église et lui ont ajouté des couleurs et des formes inspirées par le style de l'artiste. Pour l'heure, rien de très monumental n'a encore été achevé, mais le projet avance bien et sera inauguré en fin d'année scolaire.

Amoureux de la couleur, préparez-vous à un festival de contrastes et de teintes joyeuses.



Appel à bénévoles

VIRI TRAIL 2024

Le 29 septembre 2024 se déroulera la première édition du Viri Trail, organisée par la mairie. Une manifestation sportive pour petits et grands. Trails de 10 et 20 km, course enfants au stade, stands d'associations sportives, mini tournoi de foot, relais 4X100 mètres intergénérationnels, remise de prix.

Pour le succès de cette première édition, nous lançons un appel aux bénévoles ! Participez à cette aventure sportive et humaine en apportant votre bonne humeur, votre sens des responsabilités à une équipe dynamique qui se réjouit de vous retrouver sur les chemins de notre village. Quelle que soit votre expérience ou votre âge, nous avons besoin de votre énergie pour sécuriser les parcours, aider à la restauration, accueillir les participants et les encourager aux points de ravitaillement.

Vous pouvez vous inscrire par mail viril-trail@viriville.fr, à la mairie de Viriville ou par téléphone 04 74 54 03 15.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE



Dans le cadre de leur projet sur les JO, les classes maternelles font le tour du monde à travers les cinq anneaux olympiques. Chacune des couleurs correspond à un continent. Durant la période précédente, ils ont fait escale en Amérique. Ils ont réalisé divers objets et des affiches qui sont exposés en salle de motricité. Les élèves découvrent ces divers continents à travers la littérature, l'art, la culture, l'alimentation, les traditions...

Les classes élémentaires poursuivent un projet mis en place par la Commission locale de l'eau qui sensibilise les élèves du territoire de Bièvre sur le thème de l'eau domestique et naturelle. Récemment, nous avons tous participé à un rallye de connaissance sur le thème de l'eau à travers les chemins de Viriville.

Les élèves de CE2-CM1 participent également à un projet initié par un collectif de la Charte forestière. Prochainement, la classe se rendra en forêt de Chambaran pour mieux comprendre la gestion des forêts.

Les élèves de cycle trois ont également pu s'inscrire au projet "À travers chants". Ils seront en représentation au château de la Côte Saint André en présence d'un orchestre symphonique.

222^E FÊTE DE JEANNE SAPPEY



La traditionnelle fête de Jeanne Sappey vous attend cette année du 17 au 21 août pour cinq jours de partage et de festivités. Jeux, bal, fête foraine, corso fleuri, pétanque seront au programme de cette 222^e édition. Le Comité des fêtes, les Conscrits et la Commune de Viriville vous donnent rendez-vous à l'ouverture officielle le samedi 17 août à 20h30 devant la mairie.

NOUVEAU BUREAU

L'équipe du nouveau bureau du Comité, se met en marche pour vous organiser des animations tout au long de l'année.
Président : Martine Benassi
Trésorier : Jacques Bouchard
Trésoriers adjoints : Sandrine Jacquemet et Karine Bollongeat

Secrétaire : Marie Laure Seymat
Secrétaire adjointe: Gaëlle Combalot
Le Comité des fêtes tient particulièrement à remercier Sébastien Drevet, pour ses nombreuses années de dévouement en tant que vice-président.
Prochaine date : le vendredi 21 juin à 20h pour la fête de la Saint-Jean avant le tir du feu d'artifice.



PANNEAUPOCKET

1646 smartphones ou tablettes ont mis en "favori" l'application Panneaupocket de notre commune. Depuis 2020, PanneauPocket facilite la diffusion des informations pratiques relatives à notre commune. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez. C'est simple et gratuit : il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette sur l'AppStore ou PlayStore, de l'ouvrir et de désigner votre commune comme favori, en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom dans la liste proposée.




Nouveau à Viriville

ACCOMPAGNATRICE ET LIBÉRATRICE ÉMOTIONNELLE

Mouvement libre/éveil corporel, danse TerreCiel, relaxation, respiration, auto-massage, hypnose, écoute active.

Pour les particuliers séances de bien-être à domicile à composer selon vos envies, vos besoins en fonction des activités proposées et selon la durée qui vous convient. Pour les associations et les entreprises, séances sur mesure selon les besoins spécifiques de tout âge. Des séances d'hypnose collective sont possibles.

Aude Garnier, 06 34 17 26 75
aponi.ouistiti@gmail.com

 Aude Garnier – Le mouvement du papillon /

 aude_garnier38

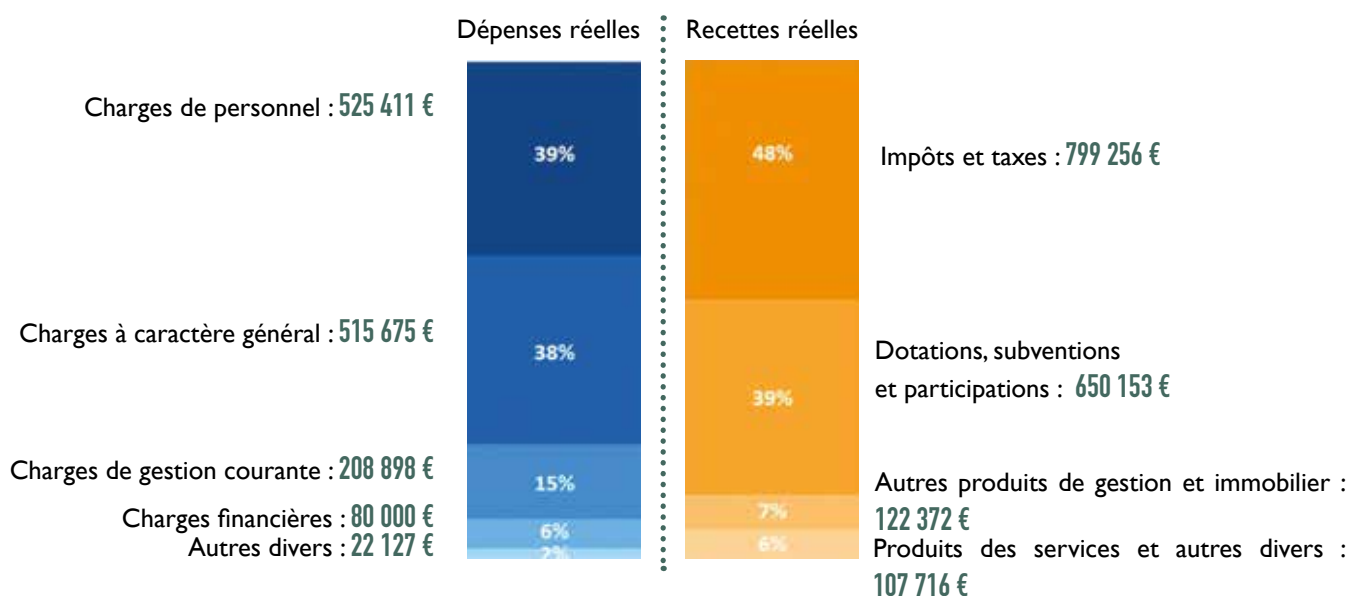


Finances communales

LES COMPTES DE L'ANNÉE 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **1 352 111 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : **1 679 497 €**



Le résultat de l'exercice a dégagé un excédent de fonctionnement de 327 386 €, cumulé avec les excédents antérieurs pour atteindre un montant de 444 850 €. La somme sera reversée sur le budget 2024 pour 44 850 € en fonctionnement et pour 400 000 € en investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : **683 029 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT : **1 175 484 €**

387 701 € pour les opérations d'investissement sur bâtiments communaux et espaces publics (Usine Pellet, église, chapelle, aménagements et requalification du village, cimetière, école, bibliothèque, ludothèque et ouvrages d'art...)

309 980 € subventions liées aux opérations d'investissements (Département, Région, État)

553 376 € de dotations et fonds divers

301 938 € d'emprunts et dettes assimilées :

10 190 € de frais d'amortissements :

44 040 € pour l'entretien des chemins communaux

15 850 € pour l'achat de mobilier, matériel et outillage

226 576 € en remboursement d'emprunts et cautions

8 862 € de travaux en régie

Les opérations d'investissement 2023 ont permis de dégager une somme de **492 455 €**. Ce montant diminué du report des résultats déficitaires antérieurs est reporté sur les recettes d'investissement au budget 2024 pour la somme de **171 656 €**.

BUDGET 2024

Ce budget prévisionnel a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal du 11 avril 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : I 766 863 €

- 503 408 € de charges à caractère général
- 632 240 € de charges du personnel
- 164 175 € pour autres charges de gestion courante
- 102 000 € de charges financières
- 27 785 € en charges autres diverses

Excédent de fonctionnement reversé en recettes d'investissement : **337 254 €***

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : I 766 863 €

- 812 800 € d'impôts et taxes
- 666 908 € de dotations, subventions, remboursements et participations
- 121 000 € de produits de gestion courante et revenus immobiliers
- 121 306 € de produits de services et autres divers
- 44 849 € report d'excédent de fonctionnement de l'année 2023

Le taux des **impôts communaux 2024** passe de **36,60%** à **36,96%** pour le **foncier bâti**, de **55,80%** à **56,35%** pour le **foncier non bâti** et de **15,63%** à **15,78%** pour la **taxe d'habitation** des résidences secondaires.

DÉPENSES SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Aménagement village	431 800 €	Salles polyvalente et Pont neuf	90 000 €
Rénovation, isolation bâtiments (mairie, ancienne usine...)	528 247 €	Ludothèque et Bibliothèque	54 000 €
Stade et complexe sportif	110 000 €	Ouvrages d'art (Pont Galaveyson)	35 000 €
Chemins communaux	107 400 €	Maison médicale (sas)	30 000 €
Aménagements école	103 700 €	Église, chapelle et château	29 400 €
Mobilier et outillage	70 000 €	Cimetière	6 000 €
		TOTAL	1 595 547 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 : I 850 547 €

- 1 595 547 € pour les opérations d'investissement sur bâtiments communaux et espaces publics
- 245 000 € en remboursement d'emprunts et cautions
- 10 000 € de travaux réalisés en régie

RECETTES D'INVESTISSEMENT : I 850 547 €

- 586 842 € subventions liées aux opérations d'investissements
- 524 000 € de dotations, fonds divers et part d'autofinancement**
- 220 000 € de cession du terrain pour la résidence seniors
- 10 795 € d'emprunts et amortissements.
- 171 656 € d'excédent d'investissement de l'année 2023 reporté en 2024
- *337 254 € correspondant au virement de l'excédent de fonctionnement 2024
- ** Dont 400 000 € provenant d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année 2023.

L'importance de la part financière composée de l'excédent de fonctionnement 2024 et des excédents de l'année 2023 nous permet de réaliser cette année des investissements importants pour améliorer les infrastructures communales et les rendre écologiquement et financièrement plus vertueuses...



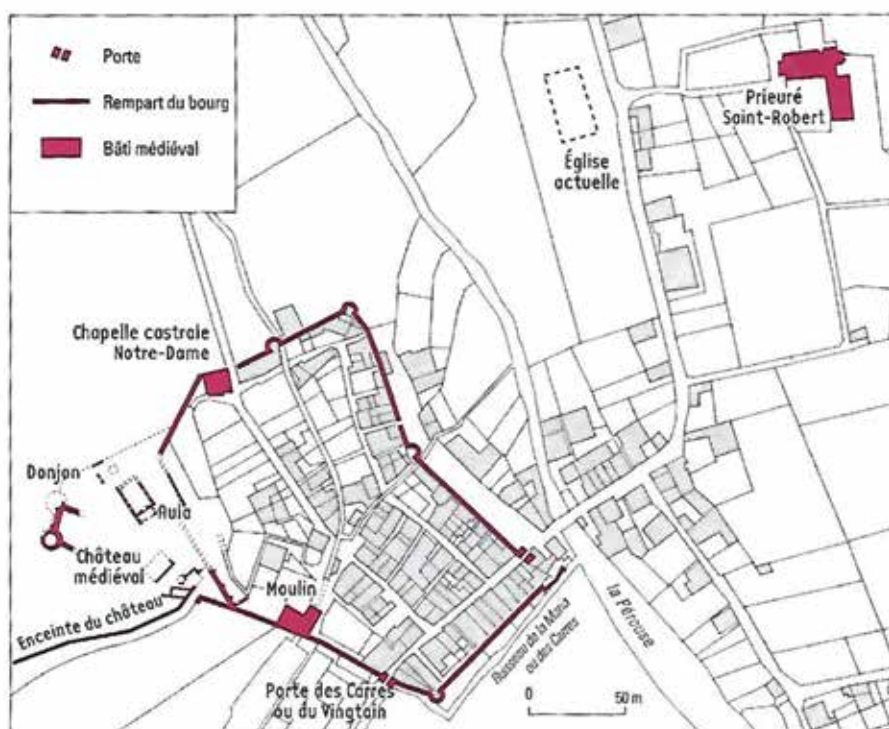
CHÂTEAU ET CHAPELLE DE GROLÉE

JOYAUX DU PATRIMOINE DE VIRIVILLE

UN PEU D'HISTOIRE, CE QUE L'ON SAIT...

Place forte à l'époque gallo-romaine au nom de Verevilla, le site devint possession d'une famille dont on connaît au moins l'un des membres, le baron Hugues de Viriville. Les premières constructions moyenâgeuses, bâties à l'emplacement des premières mottes castrales en bois sur la crête de la colline semblent dater de la fin du 12^e siècle/première moitié du 13^e siècle, avant d'appartenir, courant 14^e siècle, à la très puissante famille des seigneurs de Bressieux, liée alternativement au Dauphin ou aux Comtes de Savoie.

Le château médiéval dominait alors le bourg castral entouré d'épais remparts. Cette enceinte protégeait toutes les possessions seigneuriales et ce qui constitue aujourd'hui la partie la plus ancienne du village. On peut encore trouver des parties de ces murs et constructions sur la crête de la colline, la pente en contrebas et autour du vieux bourg qui nous permettent d'en



reconstituer le tracé.

L'ensemble fut acquis en 1432 par la riche et illustre famille de Grolée, originaire du Bugey (dans l'Ain) qui s'installa, au pied de l'ancien château fort, dans un nouveau corps de logis plus confortable remanié à la Renaissance. Un souterrain, aujourd'hui obstrué, conduisait, pense-t-on, jusqu'à Thodure. On suppose que la chapelle privée pourrait avoir été construite à cette époque du 15^e siècle. En 1714, le dernier de la branche des Grolée-Viriville légua l'ensemble en héritage à sa sœur Mme de Sénozant qui l'occupa ainsi que ses héritiers jusqu'à la révolution. Le château fut ensuite acheté en 1816 par un notaire, Maître De Nolly qui y installa une usine de velours, incendiée en 1886 (ou 1888).

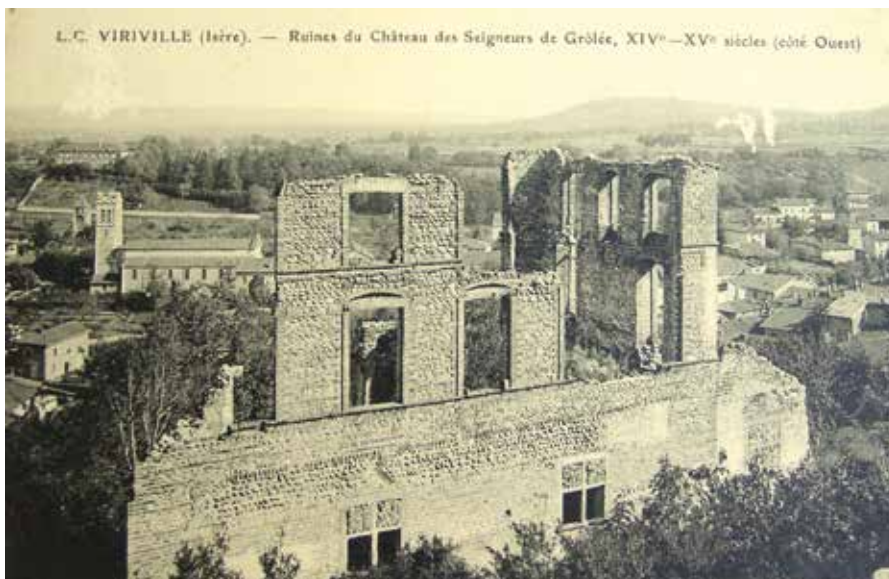
Le lieu devint alors un beau terrain d'aventures pour des générations d'adolescents et de recherche pour nos historiens locaux comme Marie-Louise Brochier, à qui l'on doit le précieux ouvrage "Viriville entre Bièvre et Chambaran".

La chapelle, nommée autrefois Notre-Dame du Bourg, a été léguée à la commune par la famille De Nolly en 1954. Des célébrations religieuses comme les fêtes de la Vierge Marie y ont eu lieu jusqu'aux années 1970. On y faisait aussi régulièrement sonner la cloche lorsque menaçait la grêle.

Ce lieu de culte a été désacralisé il y a une trentaine d'années et il a accueilli depuis : concerts, expositions et événements divers.

LES CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Le château médiéval a été construit en briques roses et galets roulés. En forme de quadrilatère massif flanqué sans doute de tourelles (dont un donjon) reliées par un épais mur de courtine



dont on peut apprécier aujourd'hui encore l'épaisseur (environ 2,50 m) et la robustesse.

L'enceinte en galets roulés qui englobait le bourg fortifié de Viriville se composait de quatre tourelles demi-circulaires et de deux portes de part et d'autre de ce qui est aujourd'hui la Grande rue Jeanne Sappey. Une poterne au nord, près de la chapelle détruite en 1878, permettait un accès plus discret au château.

L'habitation Renaissance présente encore quelques belles fenêtres à meneaux. L'ensemble était sans doute assez semblable au château de Bressieux. Certains archéologues pensent qu'il a pu présenter au moins autant d'intérêt que celui-ci.

La commune a acquis en 2020, auprès d'un propriétaire particulier, le terrain de deux hectares comprenant les ruines des châteaux et les bois qui l'entourent. Ces vestiges ont été reconnus en mars 2022 "héritage historique singulier" par le label "Patrimoine en Isère".

LA CHAPELLE

La chapelle d'origine romane avec fenêtres gothiques est coiffée d'un toit en tuiles rouges et d'un charmant clocheton. Elle tient son originalité d'une structure à deux nefs et deux entrées : un escalier permet l'accès par le bas à la plus petite nef, certainement réservée aux villageois ; une autre porte, donnant sur la nef principale, devait permettre un accès plus direct aux châtelains. Le chœur et sa petite sacristie attenante sont bordés par une grille en fer forgée et éclairés par des vitraux dont celui situé derrière l'autel, particulièrement remarquable, qui représente la Vierge terrassant le serpent.

Le décor intérieur peint comporte une partie du 17^e siècle (draperies encadrant le tableau, croisettes, blasons). Il a été régulièrement remanié depuis, notamment au 19^e siècle où ont été rajoutées deux fresques murales, derrière les deux autels latéraux, représentant les lieux de pèlerinage de Lourdes et La Salette. Les trois autels, sans doute des



dons, ne sont pas d'origine, de même que les différentes statues, statuettes, candélabres et chandeliers.

Plusieurs tableaux de différentes époques ornent les murs mais le plus beau daté de 1602 est "La Remise du Rosaire à Saint Dominique et Sainte Catherine de Sienna" où l'on peut découvrir, entre autres, les figures du donateur, Jacques de Grolée et son épouse. Il est mis en valeur par une peinture de drapés surmontés par le blason peint de la famille de Grolée/La Baume-Cornillon. Ce blason a été conservé comme emblème de notre village jusqu'à ce jour.

LES RESTAURATIONS RÉCENTES

Le site castral a été longtemps laissé à l'abandon et ses ruines se sont beaucoup dégradées, le végétal s'entremêlant peu à peu au minéral. Il est vrai que l'intérêt pour le patrimoine est une notion assez récente...

La municipalité sous le mandat de M. Valin dans les années 80 a réussi à faire restaurer le tableau de la Remise du Rosaire et à le faire classer en 1986 en tant que Monument historique. Le



vitrail, derrière l'autel a été également restauré à la même époque (1989) et l'on a remplacé les autres vitraux en 1991. En 2015, le clocheton de la chapelle menaçait de s'écrouler et le mauvais état de la toiture et des façades a provoqué de gros dégâts sur les peintures intérieures. Le maire, Bernard Gillet et sa première adjointe Françoise Sempé-Buffer ont alors sollicité le Conseil départemental en 2015 pour une aide d'urgence. Les travaux de restauration du clocher et de la toiture ont pu ainsi sauver l'ossature du bâtiment et éviter de plus gros dommages.

Le mur nord, très dégradé qui ne

LES PROJETS

En 2024, va débuter une étude menée par l'Architecte du Patrimoine, Patrick de Vaujany, pour réaliser le diagnostic des vestiges du château des Grolée et définir les travaux urgents de sauvegarde des édifices. La commune pourra par la suite entreprendre des aménagements du site pour le mettre en valeur. En attendant que le site soit consolidé, **il est formellement interdit de s'approcher des ruines.**

Les tableaux qui ornaient les murs de la chapelle, excepté le fameux tableau de "La Remise du Rosaire" ont tous besoin de nettoyage profond et d'importantes interventions de restauration. Cela représente une dépense non négligeable qui nécessitera certainement de faire appel à la générosité des amateurs du patrimoine.

Nous souhaitons désormais rendre la chapelle accessible aussi souvent que possible au public. On peut d'ores et déjà la visiter sur rendez-vous en prenant contact à l'accueil de la mairie. La commission Culture et patrimoine de la municipalité vient de créer une association loi 1901 intitulée "Autour du château de Grolée" dont l'objectif est d'organiser des événements cultu-

rels et artistiques (musique, chants, contes ou expositions) afin de valoriser et mieux faire connaître la chapelle ainsi que l'ensemble du site.

Pour recevoir plus d'informations et/ou adhérer à l'association, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de l'accueil de la mairie. Les adhésions au prix de 15€ sont ouvertes. Nous les espérons nombreuses.

Après la soirée du 2 mars, "Bon sens et malice, contes traditionnels du Dauphiné" et le concert du Trio Nóta, le 21 avril, chants traditionnels de Hongrie, présenté par l'association Aida dans le cadre du dispositif "Les allées chantent, un tour d'Isère en 80 concerts", nous proposons une soirée exceptionnelle le 22 juin à 19h, pour célébrer, nous aussi la fête de la musique à Viriville : un concert de musique baroque interprété par un superbe duo de musiciens : Yohann Recoules au clavecin et Marine Beelen, soprano.

Le château de Grolée et sa chapelle, vestiges du passé et monuments phares de la commune, tournent une nouvelle page qui va s'écrire avec les habitants de Viriville et de la région à travers la culture, les arts et le tourisme...

protégeait plus les murs intérieurs de l'humidité a été entièrement assaini début 2020 sans qu'il ne soit possible de conserver le mur en galets de l'enceinte castrale, contre lequel il reposait. Enfin, les façades et l'ensemble des décors intérieurs ainsi que les menuiseries et les vitraux ont été entièrement restaurés au cours de l'année 2023 par des entreprises locales qualifiées : Annequin frères, pour la maçonnerie et la menuiserie, Atelier Payard-Boyer pour les décors peints, Atelier Lemetayer-Bessac pour les vitraux et Éclairage service pour l'électricité. Ces dépenses ont pu bénéficier de 50% de subventions ainsi que de 12 000€ de dons de particuliers recueillis par le biais de la Fondation du Patrimoine.

Les Journées du Patrimoine 2023, en septembre, ont été l'occasion de présenter à tous les habitants et à nos visiteurs, ce joyau de notre patrimoine local entièrement restauré, au cours d'une grande fête animée par le groupe "Rambla Latina" et un grand buffet convivial. La chapelle de Grolée a reçu en 2023 le Label "Patrimoine en Isère".

Le 31 mai prochain, à 18h aura lieu l'inauguration officielle de la chapelle rénovée en présence de tous les contributeurs.



ARRÊTONS DE BRÛLER, VALORISONS NOS DÉCHETS VERTS



Le brûlage à l'air libre de végétaux persiste : il impacte fortement notre santé et notre qualité de vie (gêne du voisinage, augmentation du risque incendie...). Le brûlage est encadré en fonction de la typologie des acteurs qui la pratiquent. Pour les particuliers, la pratique du brûlage est strictement interdite toute l'année (sauf dérogations) et régie par l'article L-541-21-1 du Code de l'environnement.

Les déchets verts : des ressources à valoriser

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, au 1^{er} janvier 2024, les ménages doivent trier leurs déchets biodégradables, notamment les déchets verts.

Le compostage

Les déchets de jardin de petites tailles peuvent être mélangés aux déchets compostables et fournir un engrais de bonne qualité. Optez également

pour un lombricomposteur ! Le lombricompostage est la transformation des déchets organiques en humus par l'action d'organismes tels que les vers de compost.

Le broyage, paillage et mulching

Petits et gros branchages broyés, herbes de tonte séchées et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour les espaces verts, jardins et potagers. Par exemple, le paillage conserve l'humidité des sols et réduit ainsi les arrosages. Le paillage limite également la pousse des mauvaises herbes et améliore la qualité du sol. La tonte "mulching" des espaces verts permet de laisser l'herbe finement coupée sur place et protège la pelouse de la sécheresse.

En dernier lieu, le dépôt en déchèterie

Afin d'encourager les particuliers à la pratique du "Jardin zéro déchet", l'apport en déchèterie est à limiter.

SIGNALE TON FRELON

Face à l'avancée du frelon asiatique, un appel est lancé à tous les habitants de la commune pour aider à repérer les nids et à les signaler. Arrivé en Isère en 2015, le frelon asiatique est un redoutable prédateur de tous les insectes et des abeilles en particulier. Un seul nid peut décimer l'équivalent de deux ruches complètes par an. La période de piégeage se déroule au printemps afin de préserver les autres espèces d'insectes. Désormais si vous voyez des nids de frelons asiatiques, il est essentiel de déclarer toute suspicion sur le site Internet www.frelonsasiatiques.fr ou à l'accueil de la mairie. En collaboration avec le département et la communauté de

communes de Bièvre Isère, la commune de Viriville propose la distribution de 100 pièges type "Tap Trap" à fixer sur une bouteille et à mettre en place avant la mi-juin.

Une distribution de pièges a eu lieu le 4 mai, mais il est encore possible de récupérer des pièges auprès du secrétariat de mairie pendant les heures d'ouverture. La destruction des nids secondaires sera prise en charge par Bièvre Isère.



GESTION DES DÉCHETS : SIMPLIFICATION DU TRI



Depuis le 1^{er} janvier 2024, il est possible de déposer dans les bacs jaunes et les bacs bleus, les emballages en plastique, en métal, en carton, les briques alimentaires et tous les papiers (journaux, magazines, livres, enveloppes...). Les conteneurs bleus seront progressivement "relookés" en jaune. Ainsi plus de question à se poser, si mon déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune ! Et le verre dans le conteneur vert !

Attention ! Que tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans le conteneur jaune dédié aux emballages et papiers.

NOUVELLE ASSOCIATION

Une association intitulée "Autour du château de Grolée" est en cours de création (en attente de la validation délivrée par la préfecture) pour organiser l'animation et la programmation de spectacles et d'événements divers dans la chapelle et sur l'ensemble du site castral.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour nous apporter vos idées et votre soutien. Si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores et déjà nous le faire savoir en nous contactant par l'intermédiaire de l'accueil mairie ou par téléphone au : 06 27 74 32 38 et 06 82 72 62 45



MC2 Grenoble

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2024/2025

Mardi 21 mai à 18h30 salle du Pont neuf Comme chaque année, l'association Lecture et Culture associée au Foyer laïque de Saint-Etienne-de-St-Geoirs présentera l'ensemble des spectacles programmés par la MC2 pour la saison prochaine afin que chacun puisse faire un premier choix. À partir de ces premiers souhaits, s'ils sont communs à suffisamment de personnes, l'équipe organisatrice pourra proposer une liste de spectacles à tarifs spéciaux pour collectivités et pouvant bénéficier de déplacements en car.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Les prochaines Journées du Patrimoine se dérouleront les 21 et 22 septembre. Le thème retenu cette année, est : "La Jeanne Sappey, une rue, une fête". Nous projetons d'installer dans la salle du Pont neuf et dans le village, une grande exposition de photographies anciennes (les anciens commerces de la rue, les fêtes de la Jeanne Sappey autrefois, les conscrits du 20^e siècle, etc.), un film des années 50, des animations diverses dont des lectures de livres pour enfants avec notre bibliothécaire, Amélie Nicoud, et des enregistrements réalisés par les élèves de l'école de La Pérouse auprès de quelques-uns de nos anciens pour recueillir leurs souvenirs

d'une époque passée.

On pourra bien sûr, visiter comme chaque année, les différents lieux patrimoniaux de la commune : la chapelle de Grolée, le clocher Saint Robert, les petites rues du vieux village ...

Les vestiges du château ne seront sans doute pas accessibles car leurs abords sont dangereux et font provisoirement l'objet d'une mise en péril, tant que des travaux de consolidation n'ont pas été réalisés. Vous êtes tous invités à nous apporter votre aide, vos idées et les documents ou objets qui pourraient compléter notre exposition.

Contact : commission Culture et Patrimoine, 04 74 54 03 15.

PROCHAIN CONCERT

À LA CHAPELLE DE GROLÉE

Après la soirée pleine d'humour "Bon sens et malice, Contes populaires du Dauphiné", le 2 mars dernier puis le concert du Trio Nóta proposée par l'association Aida qui a enchanté les spectateurs chanceux qui ont pu profiter des 80 places assises, la programmation de spectacles culturels prend ses marques à la chapelle de Grolée.

Le prochain concert se déroulera le samedi 22 juin prochain à 19h, pour associer Viriville à la fête de la musique. Au programme, deux musiciens remarquables, Johann Recoules au clavecin et Marine Beelen, soprano. Ils interpréteront principalement des airs de cour du 17^e siècle, qui racontent la chaleur et la détresse des cœurs, mais aussi quelques pièces de la Renaissance et... du 20^e siècle !



Marine Beelen



Johann Recoules

AU KAFÉKIFÉ : UN PRINTEMPS BIEN REMPLI



Alimentation, jardinage, biodiversité, changement climatique, mobilités douces, économie d'énergie... tissent le fil rouge des activités du Kafékifé en 2024.

L'année a commencé avec une causerie sur l'alimentation végétale et s'est poursuivie par deux séances consacrées à l'apiculture et la pollinisation, animées par Eric Tarpin, Le Rucher Poète et Isabelle Legrand, enseignante. Théorie et pratique ont permis d'approcher la foisonnante richesse du monde des abeilles.

Aurélie Maljournal, naturopathe et réflexologue, nous a parlé de cette pratique dont le but est de consolider la santé et de prévenir la maladie.

Février a débuté par une dégustation de crêpes (chandeleur oblige !) autour d'un

échange d'expériences et de conseils sur le jardin et les semis. Puis un atelier de lactofermentation a fait découvrir une méthode de conservation saine et économe en énergie.

L'avenir du vélo en Bièvre Isère et les plans de développement des mobilités douces nous ont ensuite mobilisés.

Autre grande question écologique : l'effondrement de la biodiversité. Pour en comprendre les enjeux, Charlotte Barbut, de "Papier à l'arbre", est venue animer une fresque de la biodiversité, un atelier ludique et collaboratif basé sur les rapports scientifiques. Viriville s'est engagée aussi dans la défense de la biodiversité par la restauration et la plantation de haies. Beaucoup reste cependant à entreprendre. Nous avons également commencé un inventaire des

mares de la commune, en collaboration avec Bièvre Liers Environnement.

Avril fut marqué par l'accueil du Festival du cinéma nature et environnement à la salle du Pont neuf avec des projections pour les écoliers et le grand public mettant en scène la nature et leurs habitants.

L'accueil de la compagnie du Gravillon a permis d'organiser un atelier Inventons nos vies bas carbone pour évaluer notre empreinte carbone individuelle et imaginer des solutions pour la réduire.

Dans la même démarche de réduction de notre consommation d'énergie, un atelier de fabrication de marmites norvégiennes a mobilisé nos adhérents..

Il serait dommage d'oublier la grande affaire du printemps que fut le déménagement de notre association : nous quittons, en effet, le local de la rue de la Poste qui va abriter l'agence postale pour nous installer dans l'ancienne usine Pellet rénovée par la mairie. Dans l'intervalle, le club de la Joie de vivre nous accueille dans son local. Un grand merci à eux et à l'équipe municipale.

Dans l'ancien local, avant travaux, dégustation de crêpes, échanges d'expériences et de conseils sur le jardinage et les semis.

Les adhérents ont mis le nouveau local en peinture. Le résultat est lumineux !

Il reste quelques travaux que la mairie s'emploie à terminer avant l'installation dans ce nouveau lieu que nous partagerons avec le club de la Joie de vivre.

FORMAFOOT BIÈVRE VALLOIRE

L'année 2024 a démarré avec le traditionnel loto du foot le 21 janvier à la salle polyvalente de Viriville : une réussite tant au niveau de l'affluence (500 personnes) qu'au niveau de l'organisation et de la participation de toutes les forces vives du club (bureau, dirigeants, éducateurs, parents, joueurs(ses) et seniors).

Autre événement important : le tournoi futsal des 24 et 25 février s'est soldé par la victoire des U17 de Brézins-Formafoot. Enfin, en association avec le FC-Brézins, le tournoi de Pâques s'est déroulé du 15 au 18 avril au stade de Viriville. 30 stagiaires étaient présents, encadrés par 10 éducateurs et dirigeants. Au programme : atelier foot, sortie laser game pour les 12-15 ans et accrobranche pour les plus petits, sortie piscine avant de se clore par un apéritif avec les parents.

À noter également la qualification des Seniors I pour les demi-finales de la coupe de l'Isère. Prochain tour le mercredi 8 mai contre Seyssins (actuel second de la poule de D1) sur le terrain synthétique de La Côte Saint-André. Venez nombreux

les encourager pour les voir accéder à la finale qui aura lieu le dimanche 2 juin.

Le 11 mai "matinée jambon à la broche et gratin dauphinois" sur la place de Marcollin et le 1^{er} juin assemblée générale du club.





Pêche

ACHETER SA CARTE EN LIGNE

Les cartes de pêche sont désormais en vente sur www.cartepeche.fr. Cette carte matérialise votre appartenance à une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), pour Viriville "La Gaule de la Pérouse".

Info + sur www.peche-isere.com

Amap

LES ARROCHES DE VIRIVILLE

Une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et des agriculteurs. Pour le paysan, c'est une alternative économique qui lui permet de maintenir son activité grâce à l'engagement financier à l'avance.

Pour le consommateur, c'est la possibilité d'avoir des produits frais, locaux, sains, cultivés dans une agriculture à taille humaine sans impact négatif sur l'environnement.

Un contrat d'engagement définit les principes de fonctionnement pratique et éthique.

La distribution des paniers mensuels s'effectue tous les troisièmes mercredis du mois sous les halles de Viriville de 18h à 19h. Pour les légumes, une distribution par semaine est possible. Le choix des produits est varié : nous retrouvons de la viande, des fruits, des légumes, des tisanes, des bières, de la farine, du fromage, du pain.

Venez nous rencontrer le 15 mai à la salle du Pont neuf pour une réunion d'information et l'assemblée générale à partir de 18h.

Contact Perrine : 06 86 82 02 41
amaplesarroches@gmail.com.

L'ADMR DES CHAMBARANS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'ADMR des Chambarans intervient auprès de 160 personnes âgées, à leur domicile, toute l'année pour les accompagner dans leur quotidien (ménage, entretien du linge, cuisine, toilette, accompagnement social...). Elle organise également des activités collectives pour favoriser les rencontres, la lutte contre l'isolement, le maintien des capacités motrices, la mémoire. Une tâche énorme qui repose en partie sur des bénévoles qui servent d'interface entre les bénéficiaires et le service, accueillent et accompagnent dans les choix de prise en charge.

L'ADMR recherche des bénévoles attirés par l'aspect social de la mission, que ce soit pour aider au montage d'une animation, aller à la rencontre des personnes âgées ou participer à la gestion de 22 salariés et d'un budget de 700 000 €. Si vous souhaitez plus de renseignements, venez à notre rencontre (1, route de Chatenay) ou joignez nous au téléphone au 04 74 54 13 04 ou par mail à : admrcmbr@admr38.org



ACCA



La saison s'est achevée le 29 février dernier, mais le mois le plus chargé de la période "hors saison" est bien mars. Nous avons parcouru de nuit notre territoire pour procéder aux comptages ciblés de lièvres et cerfs mais bien évidemment, toutes les rencontres avec les autres espèces sont recensées. Pour la première fois depuis que ces comptages ont lieu, une équipe a pu "éclairer" un loup.

Les premières conclusions de ces comptages sont conformes à nos attentes, toutes les espèces peuplant nos biotopes se portent bien, le nombre d'observations est sensiblement similaire aux autres années. Ces observations, corrélées à d'autres indicateurs comme les dégâts de grands gibiers portés aux cultures agricoles et

forestières notamment permettront à la fédération départementale d'établir les "plans de chasse", ces quotas qui seront validés par le préfet.

L'activité de l'ACCA a été riche ce printemps avec notamment l'aide à la plantation d'une haie de 300m sur une parcelle de M. et Mme Vallantin, l'organisation de la matinée de ramassage des déchets "J'aime la nature propre" avec l'aide de l'entreprise Quad Action et sa mise à disposition de quads électriques pour tirer les remorques bien remplies puisque pas loin de trois tonnes de déchets ont été ramassés en seulement quelques heures.

Nous en profitons pour remercier toutes les bonnes volontés qui se sont jointes à nous lors de ces deux événements pour œuvrer dans l'intérêt collectif et pour l'entretien de notre bien commun le plus précieux : notre environnement !

Pour conclure, merci à nouveau à tous ceux qui sont venus nous rendre visite et faire vivre l'association lors de notre maintenant "traditionnelle" vente de diots-chipos-porguez !

Rendez-vous les 7 et 8 juin à la Fête des bâtisseurs dans la zone d'activité où nous proposerons des activités ludiques et pédagogiques pour petits et grands sur le thème de la nature bien évidemment.

AGENDA

Mai

Mercredi 15

AG Amap à 18h salle du Pont neuf

Dimanche 19

Amicale Boule Coupe Repiton, 13h30 au Clos Perroud

Mardi 21

Programmation MC2 2024/2025 par Lecture et Culture à 18h30, salle du Pont neuf

Samedi 25

Course cycliste 33^e Alpes Isère Tour passage grande rue J. Sappey et avenue Dr Turc vers 14h20

Vendredi 31

- **Inauguration** de la chapelle à 18h
- **Soirée gourmande** du Sou des écoles place du Monument à 19h

Juin

Samedi 1^{ER}

- **Fresque de l'eau**, atelier collaboratif au Kafékifé de 10h à 13h

Dimanche 9

- **Élection européenne 2024.** Attention ! bureaux de vote dans la salle Polyvalente de 8h à 18h.
- **Amicale Boule** Coupe Gusta, 13h30 au Clos Perroud

Mardi 18

Marché des 4 saisons

Vendredi 21

Fête de la Saint Jean, repas à 20h avec bréchet de poulet et feu d'artifice à 22h30 place du Monument

Samedi 22

- **Kermesse** du Sou des Écoles place du Monument
- **Concert** clavecin et voix à 19h à la chapelle de Grolée

Dimanche 30

- **Cérémonie** des 80 ans de la Résistance à 11h au Monument de Chambaran
- **Amicale Boule** coupe des frères Deville, 13h30 au Clos Perroud

Juillet

Dimanche 7



Repas friture, sous le préau de l'école au bénéfice du repas de fin d'année pour nos aînés. Réservations à l'accueil de la mairie ou au 06 88 08 10 48.
Rassemblement de véhicules de collection

Dimanche 21

Amicale boule Coupe des frères Perroud, 13h30 au Clos Perroud

Août

Dimanche 11

Foire aux livres et vinyles autour de l'église, de 9h à 17h

Du 17 au 21

Fête de Jeanne Sappey



Lundi 19 et mardi 20

Amicale Boule concours de la vogue, 13h30 au Clos Perroud

Septembre

Dimanche 8

Amicale Boule Challenge Dédé Grand et coupe Charpenay, 13h30 au Clos Perroud

Mardi 17

Marché des 4 saisons

Dimanche 29

Amicale Boule Coupe tête à tête Amis du clos

Samedi 21 Dimanche 22

Journées du Patrimoine de 14h à 18h

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Accueil du public : lundi 8h30-13h et 14h-17h, mardi, jeudi et vendredi 8h30-13h

Permanence du maire sur RDV

mairie@viriville.fr

Téléphone : 04 74 54 03 15

Bibliothèque : 04 74 54 13 84

Ludothèque : 04 74 54 15 23

Agence postale communale 04 74 31 07 65

De mardi à samedi 8h30-11h30

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46

Ordures ménagères : 04 74 20 86 73

Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73

urgence week-end/nuit : 04 74 20 86 78

Orange communication : 3900

Orange dommages aux réseaux :

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Enedis dépannage électrique 09 72 67 50 38

Trésorerie (St Etienne St Geoirs) 04 76 65 40 01

Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30

et mardi 10h30-16h30

France Services : 04 74 20 31 57

À La Côte Saint André ou les lundis semaines

impaires sans RDV à Viriville

- Conciliateur de justice sur RDV

- CPAM : RDV visio

- CARSAT (aide sociale) : sur RDV au 3646

- Pôle Emploi : 3949

Assistance Juridique 04 76 93 51 46

Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30

Assistante sociale : 04 76 91 91 00

54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Stérilisation de chat : 04 74 54 03 15

Aide démarches numériques : 04 74 54 03 15

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18

Samu 15 (Samu social 115)

Appel d'urgence européen 112

SOS Médecins 3624

Violence conjugale 3919

Pharmacie de Garde 3915

Enfant en danger 119

NUISANCES

- **L'utilisation des engins de bricolage et de jardinage est autorisée** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **Le brûlage de tout déchet est interdit !**

Déchèterie de Viriville :

lundi - mercredi : 9h-12h

mardi - samedi : 14h-17h

vendredi : 9h-12h et 14h-17h

www.viriville.fr

